

**COMMUNAUTE DE COMMUNES NIEVRE SOMME - TRINOVAL**

**ECHÉANCIER DE PRELEVEMENT 2020  
REDEVANCE RESIDENCE SECONDAIRE**

Pour le règlement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, vous avez opté pour le prélèvement automatique. Vous serez donc prélevé du montant indiqué suivant l'échéancier ci-dessous.

<b>Date</b>	<b>Montant</b>
25 mai 2020	34 €
25 juin 2020	34 €
24 juillet 2020	34 €
25 août 2020	34 €
25 septembre 2020	34 €
26 octobre 2020	30 €
<b>Total</b>	<b>200,00 €</b>

**PENSEZ A SURVEILLER L'APPROVISIONNEMENT DE VOTRE COMPTE  
ET NOUS AVERTIR SANS DÉLAI DE TOUT CHANGEMENT DE VOS COORDONNÉES BANCAIRES**